



Extrait de délibération

Comité syndical 27 Janvier 2020 – Parthenay

Identifiant
2020-01-01

L'An Deux Mille vingt le vingt et sept janvier à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Francine CHAUSSERAY a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 21 janvier 2020
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 1 suppléant
Absents, excusés : 11 titulaires / 30 suppléants
Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, ALBERT Philippe, BELY Françoise, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude,	BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,	SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, MORIN Joël, CANTET Jean-Paul	BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, RIMBEAU Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth		ATTOU Yves

Composition du Comité de pilotage du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine.

Le Comité de pilotage du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine s'est réuni à trois reprises lors de la phase « étude d'opportunité ».

Suite à l'avis d'opportunité positif du préfet de Région, il est proposé de faire évoluer la composition du Comité de pilotage et de la soumettre à validation des membres du Comité syndical.

Parmi les instances de gouvernance du projet de Parc naturel régional, le Comité de pilotage est une instance de suivi qui se réunit à chaque étape du projet, étudie les questions budgétaires et calendaires et valide les documents avant qu'ils soient soumis au vote du Comité syndical.

La composition du Comité de pilotage a l'ambition d'offrir une diversité des points de vue et des secteurs concernés par les missions d'un Parc naturel régional, elle ne vise pas forcément une représentativité géographique parfaite ni une représentation exhaustive des acteurs.

Le Comité de pilotage est composé de représentant(s) des instances et structures suivantes :

- Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- Services de l'Etat (Sous-préfecture, DDT, DREAL)
- Conseil Départemental des Deux-Sèvres
- PETR du Pays de Gâtine et élus du territoire
- Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres
- CARUG
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (suppléant : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre-Niortaise)
- Société Publique Locale des Eaux du Cébron (suppléant : Syndicat Eaux du Centre-Ouest)
- Gâtin'émiois
- CPIE de Gâtine poitevine
- Deux-Sèvres Nature Environnement
- CIVAM de Gâtine
- Jeunes Agriculteurs des Deux-Sèvres
- Bienvenue à la Ferme
- Clubs des entreprises de Gâtine
- Maison Familiale et Rurale de Saint Loup Lamairé

Les membres du Comité syndical :

-valident la composition de ce Comité de pilotage tout en laissant la possibilité d'y inviter, au besoin, des représentants d'autres instances.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD